



**HAL**  
open science

## Deux lectures pour un 'Que sais-je' ?

Philippe Braud, Elisabeth Dupoirier

► **To cite this version:**

Philippe Braud, Elisabeth Dupoirier. Deux lectures pour un 'Que sais-je' ?. Politix, 1988, 1 (2), pp.43 - 45. 10.3406/polix.1988.1337 . hal-03471433

**HAL Id: hal-03471433**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03471433>**

Submitted on 8 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## DEUX LECTURES POUR UN *QUE SAIS JE ?*

Michel Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1987

### Addition de vertus

Si l'ambition de cette célèbre "collection encyclopédique" des "Que sais-je ?" est seulement de livrer au lecteur une synthèse d'accès facile, sur des connaissances académiquement reçues, alors il est permis de dire qu'avec l'étude de Michel Offerlé les lois du genre sont allègrement violées. Et ce dès la première page, qui affiche d'emblée sa distance avec la tradition d'analyse longtemps dominante - du moins en France.

Il n'est pas très difficile d'imaginer la probable perplexité de nombreux lecteurs "naturels" d'un condensé de 126 pages sur les partis politiques, qu'il s'agisse de profanes des manoeuvres politiques soucieux de s'instruire comme citoyens, ou d'acteurs et d'observateurs chevronnés confusément désireux d'y "retrouver" leurs savoirs pratiques. Tous seront pris à contre-pied s'ils nourrissent ce type d'attentes "naïves" - un adjectif que Michel Offerlé adore, notamment pour "stigmatiser" (encore un chouchou de son lexique) des approches insuffisamment scientifiques.

La lecture de ce "Que sais-je ?", c'est d'abord la rencontre d'un langage, avec ses mots-marqueurs (objectivation, entreprise politique, capitaux et biens politiques, etc...), ses mises en garde insistantes (contre le typologisme, contre le sociologisme spontané, contre l'oubli des luttes symboliques, etc...), son parti pris enfin, salutaire et salubre, de démythologisation. C'est là un premier mérite évident, aux yeux du politiste tout au moins, que de prouver en actes combien la science politique - lorsqu'elle entend dépasser le niveau des évidences - se trouve condamnée à parler autrement que le journaliste, le militant, ou encore le simple sens commun. Cela étant, les mets les plus robustes sont souvent accompagnés de sauces aussi riches que lourdes; il est préférable alors de les aborder avec un appétit intellectuel aiguisé pour ne pas se laisser abattre par un niveau élevé d'abstraction, voire quelques redondances.

Le fil directeur qui traverse cette analyse des partis politiques est solide - et réaliste; de ce réalisme vigoureux qui met en pièce les évidences/écrans. Les partis politiques ne sont "ni ces unités pseudo-concrètes que nous faisons agir comme un seul homme dans nos conversations, ni ces entités pseudo-abstraites et finalisées dont nous faisons les porteurs d'intérêts sociaux ou les exécutants de fonctions politiques et sociales" (p. 17). Un parti est un lieu de sociation, un champ de forces où rivalisent des agents en compétition pour l'appropriation de certains biens, notamment le droit de s'arroger légitimement, de manière exclusive, la marque collective qui est le nom du parti.

Contre les approches substantialistes et essentialistes - qui fonctionnent toujours à la métaphore et conduisent à de nombreuses impasses -, cette problématique a l'immense mérite de nous ramener sur le terrain solide des interactions entre agents, mobilisant des "capitaux" collectifs ou individuels, s'affrontant pour le contrôle des ressources disponibles, matérielles ou symboliques, gérant enfin avec une efficacité diverse les "technologies partisans". Si, quoique très abstrait, Michel Offerlé est toujours convaincant lorsqu'il dissèque le parti politique comme espace de compétition structuré et structurant, il me semble en revanche qu'il sous-estime l'importance des connexions multiples entre ces sous-champs (les partis), et l'organisation du champ politique dans lequel ils s'articulent. Cette sous-estimation se redouble peut-être d'une prise de distance excessive à l'égard des règles juridiques (constitutionnelles, électorales, ...) qui crédibilisent plus ou moins certaines démarches stratégiques, valorisent ou non certaines catégories de leaders politiques. En termes simples, c'est le rapport des partis au régime politique, et plus précisément aux logiques spécifiques du suffrage universel, qui paraît quelque peu laissé dans l'ombre.

Avant de clore sur ces problèmes de déconstruction d'un "sujet collectif" (ce que nommer le parti veut dire !), je risquerai deux observations. La première renvoie aux pièges du langage. La nécessité de condenser du sens sur des signes, de symboliser pour rendre possible la communication, est au principe même de l'émergence des concepts-écrans; leur opacité s'aggrave de ce qu'ils se mettent à vivre une vie autonome, conformément à des logiques "langagières" étroitement connectées à l'Imaginaire et à l'Inconscient. Après avoir déconstruit (à juste titre !), le politiste peut-il encore parler sur les partis politiques autrement qu'en multipliant les (re)mises en question qui suspendent toutes réponses ? Peut-il n'être jamais infidèle à sa propre lucidité ? A cet égard, certaines précautions de langage interrogent : "Sans verser dans le typologisme, il est possible de ..." (p. 48); de même certaines affirmations que l'on rapprochera malicieusement : "Il n'y a pas de vraie définition du parti ..." (p. 18), et "Les partis ne sont qu'une des formes historiquement déterminée d'entreprise politique ..." (p. 23), etc.<sup>1</sup>.

La seconde observation concerne l'importance que le politiste doit accorder aux "perceptions naïves" pour parler comme l'auteur. Les représentations dominantes du parti comme acteur collectif, sujet unifié doté d'un savoir, d'une volonté, d'une prescience, bref anthropomorphisé, entraînent des effets actifs dans l'univers social. Il existe à ce titre une réalité de l'illusion. Dès lors, autant il demeure indispensable que le chercheur fasse la distinction entre catégories scientifiques (d'analyse) et catégories pratiques (de la vie politique), autant il est nécessaire de maintenir ces catégories pratiques comme objets d'investigation, et ce

<sup>1</sup> Lorsque Michel Offerlé (p. 53) évoque le statut de notable, il ne peut oublier, évidemment, "qu'il n'y a pas de vraie définition ..." du notable, puisque l'expression est au coeur de luttes symboliques parfois très vives.

dans tous leurs aspects : imaginaires et symboliques. Michel Offerlé ne méconnaît certainement pas cette exigence, mais le ton stigmatisateur utilisé parfois peut induire en erreur certains lecteurs<sup>2</sup>.

Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur la notion centrale d'entreprise politique et, corrélativement, celle de marché politique par quoi l'auteur signale son allégeance à une tradition wébérienne, en plein épanouissement aujourd'hui. S'il n'est pas question d'en minimiser l'intérêt heuristique (bien au contraire ! Les travaux récents de Daniel Gaxie et Michel Offerlé lui-même l'ont montré), il ne faudrait pas non plus s'aveugler sur les déviations possibles ou des limites virtuelles.

Avec la notion de "capitaux politiques" par exemple (p. 32 et sq.) resurgit le fantôme du substantialisme et du métaphorisme, ces démons que l'on chasse par la porte et qui s'efforcent de revenir par les fenêtres. Bien loin d'être assimilables à de la monnaie, du capital foncier ou de l'outillage, la notoriété et l'autorité (légitime) n'existent qu'en relations, plurielles et polymorphes à l'infini parce que habitées par de l'Imaginaire et des symbolisations spécifiques.

La notion de marché, quant à elle, renvoie à celles d'offre et de demande. Notions tout à fait acceptables pour faciliter la description d'interactions qui se résolvent en transactions, elle ne sont pas néanmoins dénuées de toute ambiguïté. D'abord parce que la notion de demande connote, en amont, un besoin (fût-il tout à fait artificiellement fabriqué) et, en aval, un soupçon au moins d'élucidation consciente et d'"activité" pour le faire prendre en compte. Or, les partis politiques sont souvent confrontés à des situations de non-attente radicale au sein desquelles pourront néanmoins s'engendrer des comportements, de vote par exemple. Des indifférents, des inattentifs à la politique se rendent aux urnes ... par devoir, par mimétisme micro-social, pour décliner une identité valorisante, etc.

Ensuite, parler en termes de rencontre d'une offre et d'une demande sur un marché évoque originellement un espace de libre confrontation où s'ajustent des intérêts, sur arrière-plan de calculs stratégiques purement rationnels. Davantage encore, le marché, lorsqu'il est "de concurrence pure et parfaite", est associé par certains au degré zéro de la contrainte. Tout un système de connotations favorise, si l'on n'y prend garde, une occultation des phénomènes de domination et de violence symbolique. Il y a fausse symétrie, sur la scène politique, entre les concepts d'offre et de demande ; de même que les transactions et ajustements d'intérêts les plus importants ne s'opèrent pas d'abord dans ce schéma dualiste, mais au sein de l'"offre", entre les divers compétiteurs qui se donnent pour enjeu le contrôle de l'appareil d'Etat. Avec l'importation de concepts empruntés après quelques décennies à d'autres disciplines, il est possible de réécrire, de façon novatrice, les questionnements majeurs de la science politique; ... sans doute ! Encore faut-il se méfier, là encore, des chausse-trappes du langage.

Très caractéristique d'une école de pensée, ce petit livre ne manque ni de vigueur, ni de conviction, ni même d'ardeur iconoclaste. Dans un débat intellectuel de qualité, assurément il n'y a là qu'addition de vertus.

**Philippe Braud**  
Professeur à l'Université de Paris I

## Perplexités

Dès la première page de son "Que-sais-je", intitulé *Les partis politiques*, Michel Offerlé annonce clairement la couleur. Son propos n'est pas de dresser un état des connaissances actuelles sur les partis politiques. Ce livre s'adresse aux lecteurs avertis qui ont déjà lu les classiques pour suivre l'auteur dans ses critiques des différentes approches qui fondent les problématiques aujourd'hui en usage. Des "errements pluralistes, systémistes ou fonctionnalistes" aux glissements vers l'utilisation routinière de typologies purement descriptives, il est vrai qu'il y a encore à réfléchir en terme de cadre conceptuel pour faire progresser la compréhension de ces "objets canoniques" que sont aujourd'hui les partis politiques. D'où l'intérêt de l'ouvrage qui permet de rouvrir le débat. Mais sur quelles bases ? Je me placerai ici comme un utilisateur qui cherche un cadre conceptuel et une grille d'analyse pour l'étude empirique d'un parti politique.

Le premier conseil que me donne l'auteur est de déconstruire l'objet d'étude pour le considérer comme "un type particulier de relation sociale". Que doit-on entendre par "un type particulier" ? S'il s'agit uniquement de rappeler qu'un parti agit dans le champ spécifique qu'est le champ politique et qu'une fois cette précaution prise, je peux le considérer comme n'importe quel groupe agissant dans le champ social pour lui appliquer une problématique de sociologie, cette proposition très générale m'est-elle d'un secours suffisant ? Certes un parti doit être considéré comme un "champ de forces", un "espace de concurrence" et il faut étudier la diversité des attentes et des objectifs des membres qui le composent. De ce point de vue, la thèse que propose Michel Offerlé est tout à fait convaincante : on a effectivement tout à gagner à élargir les analyses classiques de l'appartenance socio-professionnelle des militants à des études en terme de réseaux d'intérêts sociaux profondément imbriqués dans le champ politique. Mais un parti n'en demeure pas moins un groupe particulier, une relation sociale institutionnalisée dont les manières de fonctionner et

---

<sup>2</sup> Le "Que savons-nous au juste des partis socialistes ou communistes ?" pourra apparaître comme provocateur.

d'agir obéissent à des règles, des modes de régulation interne et externe spécifiques. Par exemple, on n'entre pas et on ne sort pas d'un parti comme on entre et on sort d'un groupe, ouvrier ou cadre ; le choix des alliances, la désignation des adversaires font l'objet de décisions qui s'imposent à tous, quel que soit le jeu interne des intérêts sociaux. C'est aussi parce qu'un parti est une institution qu'il peut être considéré comme un sujet collectif capable d'actions et de volitions. Dire que le PC et le PS ont signé en 1972 un programme commun de gouvernement ne tient pas simplement du sens commun, mais a bien du sens tout court du point de vue de l'étude des rapports du parti communiste et du parti socialiste avec l'extérieur : les formations concurrentes, le pouvoir, les électeurs... Si l'on admet ces particularités des partis, ne vide-t-on pas largement de sens le premier terme de la proposition qui les définit comme une relation sociale parmi d'autres? A moins qu'au bout du compte la politique puisse se réduire au social - ce que personnellement je ne pense pas et ce que d'ailleurs l'auteur ne nous dit pas.

La seconde recommandation de l'auteur, qui serait d'ailleurs la plus novatrice, me plonge dans la même perplexité. Les partis seraient des entreprises politiques disposant de capitaux collectifs et individuels, agissant sur des marchés - internes et externes - en échangeant des biens politiques contre des profits. Tout repose sur le concept d'entreprise définie par la particularité de ses ressources et de sa production : des capitaux et des biens "proprement politiques". De nouveau me voici devant une proposition dont les deux termes peuvent paraître contradictoires : le premier terme - une entreprise - me conduit à considérer un parti comme n'importe quelle société produisant et distribuant des biens sur le marché. Cette démarche peut elle, par exemple, m'aider à comprendre l'un des phénomènes mis en évidence par les études empiriques : la stabilité de l'attachement partisan de segments de l'électorat, en dépit de la variation des enjeux ? Si je cherche une approche performante pour comprendre les raisons pour lesquelles un parti fidélise une partie de sa clientèle électorale je peux avoir recours au concept d'identité proposé par Alessandro Pizzorno ("Sur la rationalité des choix démocratiques", in P. Birnbaum et J. Leca, *Sur l'individualisme* ). La question est alors de savoir si ce bien essentiel produit par un parti politique - système de valeurs et de croyances, représentation du monde permettant à l'individu de se constituer une identité politique - peut être considéré comme un bien obéissant à la même *structure* de production et d'échange que les biens qui circulent sur le marché économique. Cela me paraît discutable pour au moins deux raisons. Tout d'abord parce que l'entrepreneur politique ne peut calculer le coût et le bénéfice escomptés d'une production d'identité comme le fait un chef d'entreprise qui se lance dans la production d'un nouveau produit. A la différence d'une entreprise, un parti ne peut pas choisir entre plusieurs identités possibles celle qui lui rapporterait le plus de profits sur des marchés externes. Il est de ce point de vue lié par les besoins de préserver sa cohésion interne. En second lieu, l'électeur et même le militant ne se trouvent pas en position extérieure et relativement neutre face à un produit qu'ils ne peuvent juger qu'en fonction de leurs propres systèmes de croyances et qui met en cause leur identité. Il y a de ce point de vue une différence fondamentale entre la position d'électeur et celle de consommateur : le rapport d'un individu à son identité n'est pas de même nature que son rapport avec la marque de sa voiture.

Plus généralement nous dit Bernard Manin ("Esquisse d'une théorie de la délibération politique", in *Le Débat*, n° 33, janvier 1985) le marché politique se distingue du marché tout court en ce que la persuasion y joue un rôle décisif, car les "acheteurs" de produits politiques ne sont pas en mesure d'évaluer immédiatement les effets bons ou mauvais des politiques qu'ils choisissent, ni même de formuler leurs besoins en termes politiques sans le secours des partis.

Si l'on admet ces conditions particulières de production et de distribution des biens politiques, on ne peut plus dire que ceux-ci obéissent à une structure d'échange identique à celle que l'on trouve sur le marché économique. On admet aussi, par voie de conséquence, que le concept *stricto sensu* d'entreprise n'est que partiellement opératoire, qu'il convient de corriger sa définition économique par le qualificatif de "proprement politique" proposé par l'auteur. Ce qui pose deux problèmes : celui de l'intérêt de qualifier les partis d'entreprise si on est obligé d'ajouter immédiatement que ce ne sont pas des entreprises comme les autres ; celui de la définition de ce "proprement politique" qui les distingue des entreprises économiques. Ce que l'auteur ne fait pas, sauf à renvoyer le terme d'entreprise politique à celui de marché politique lui-même renvoyé à celui d'échange de biens politiques. La question de la spécificité du politique reste ouverte.

Elisabeth Dupoirier  
Chargée de recherche au CEVIPOF